

Le ministère de l'Agriculture a annoncé, jeudi, soumettre à la Commission européenne un dispositif d'arrachage de la vigne destiné à soutenir une filière viticole en crise. Si Bruxelles valide ce plan, les vigneronns pourraient obtenir jusqu'à 4 000 € par hectare arraché définitivement. Le Languedoc, avec le Bordelais et la vallée du Rhône, est le territoire le plus concerné. Cela traduit, une fois de plus, la crise profonde que traverse la filière.



LE CHIFFRE
10 000
C'est, en hectares, la surface de vigne qui pourrait être arrachée dans le Languedoc, selon les premiers chiffres remontés d'un sondage réalisé par FranceAgriMer au printemps auprès de la profession. On est loin d'un effacement de la vigne du Gard aux Pyrénées-Orientales, même si cela représente tout de même un peu plus de 4 % de la superficie viticole totale (2 18 000 ha), mais les demandes pourraient augmenter. Seuls 5,5 % des vigneronns avaient répondu à cette enquête.

La vigne amorce un nouveau recul, un arrachage signe d'une crise aiguë

VITICULTURE

Bruxelles devrait valider « le plan de réduction définitive du potentiel viticole » présenté jeudi par Paris. Objectif : rééquilibrer l'offre et la demande dont pâtit la profession. Il passe par un arrachage massif de la vigne, notamment en Languedoc.

Rééquilibrer l'offre et la demande. Face à une baisse massive de la consommation de vin en France (70 % en soixante ans, 15 % sur les trois dernières années), qui a fait chuter les prix, l'État français a présenté, jeudi, à la Commission européenne, un plan qui vise à « mieux calibrer sur le long terme les volumes mis en production par rapport à l'évolution de la consommation ». Autrement dit, produire moins pour mécaniquement faire remonter les prix selon la loi du marché.

Ce plan dit « de réduction définitive du potentiel viticole », qui, par un tour de passe-passe, serait adossé à celui des aides dédiées à ceux qui souffrent des conséquences du conflit en Ukraine, passe par l'arrachage définitif d'une partie de la vigne française. Une enveloppe de 120 M€ permettrait de sacrifier 37 500 ha, à raison d'une somme allant jusqu'à 4 000 € par hectare pour les viticulteurs qui s'engageraient alors à ne plus replanter de vigne sur ces

terres à l'avenir. Bruxelles, qui a participé aux discussions, devrait vite valider ce plan.

Une explosion au guichet ?
Ce sera pour certains « un soulagement, notamment ceux qui sont proches de la retraite, qui n'ont pas de reprendre et qui vont ainsi pouvoir solder leurs emprunts », souffle Jean-Marie Trémoulet, l'un des vigneronns gardois qui s'étaient invités au conseil d'administratif des vins de Pays d'Oc en mars dernier pour réclamer des mesures de crise, notamment cet arrachage primé. Pour lui, ce n'est évidemment pas suffisant. Comme tant d'autres, il redoute une explosion des demandes, signe d'un marasme profond du secteur.

En juin, FranceAgriMer, agence du ministère de l'Agriculture, avait sondé près de 45 000 viticulteurs en France. Seuls 5 000 ont répondu et fait remonter un potentiel de 22 195 ha qui pourraient être arrachés, bien loin des 100 000 ha excédentaires évoqués l'an dernier par les re-



La vigne languedocienne pourrait passer sous les 200 000 ha.

présentants de la filière vin. Mais l'oyverture du guichet pourrait révéler des demandes bien plus importantes », craint Yvon Pellet, l'élu délégué à la viticulture au Département de l'Hérault accompagné actuellement le président Mesquida dans sa tournée des caves et il ressent « une tension très forte quand la période de vendanges reste normalement un moment de fête. La récolte n'est pas bonne et cela pourrait pousser des vigneronns à jeter l'éponge ». Or, ce Languedoc, traditionnellement terre de vin rouge, apparaissait

déjà dans le sondage de FranceAgriMer comme le premier vignoble qui pourrait être sacrifié. Les viticulteurs ont fait remonter un potentiel de 10 000 hectares pouvant être arrachés, soit 5 % de la superficie actuelle, mais « cela pourrait être le double », déplore l'Héraultais Jérôme Despey, premier vice-président de la FNSEA.

« Un plan social déguisé »
Après de nos confrères de l'Indépendant, le président des Vignerons coopérateurs Occitane, l'Audois Ludovic Roux, table même sur « près de 50 000 ha en Occitanie » au regard de « l'état catastrophique de la filière. On a des caves qui ne vendent pas et qui, cette année, vont faire la moitié de ce qu'elles font habituellement. » Pourtant, selon lui, cette somme de 4 000 € à l'hectare, une fois les frais de travaux retranchés, « c'est un plan social déguisé. Il y a six mois, la valeur moyenne d'une vigne, c'était 8 000 € à l'hectare. » Son collègue Frédéric Rouanet, président du Syndicat des Vignerons de l'Ande, estime malgré tout que cette opportunité unique dans le temps, pourrait amener au sacrifice de 15 000 ha dans l'Ande, soit près de 25 % de la surface aujourd'hui occupée par la vigne dans le département.

« Nos paysages vont forcément être bouleversés », reprend Yvon Pellet qui craint que les terres les plus impactées soient les moins irriguées, pour lesquelles toute diversification paraît donc quasi impossible. Il redoute aussi un effet papillon, notamment dans les caves coopératives « où les apporteurs seront moins nombreux, le volume de production aussi. Les frais seront répercutés sur ceux qui restent. Ça va amener des restructurations, des fusions peut-être. » Une crise dans la crise en perspective. « Cet arrachage, c'est un pensement sur

Vers une nouvelle mobilisation agricole ?

COLÈRE Et si, comme Gabriel Attal en janvier, Michel Barnier allait devoir faire de la colère agricole sa priorité absolue à peine nommé à Matignon ? Moins d'un an après la forte mobilisation paysanne qui s'était traduite par le blocage de nombreux axes routiers et avait conduit l'exécutif à pondre une série de mesures, les agriculteurs pourraient se mobiliser à nouveau. Et pas seulement dans les vignes. Ce vendredi sur Sud Radio, Jérôme Bayle, agriculteur de Haute-Garonne qui avait été à l'origine des premiers barrages l'hiver dernier, a esquissé ce retour des tracteurs sur les ronds-points et autoroutes.

« Il ne faut pas donner les dates. On a subi la surprise de la dissolution, on peut faire le même effet de surprise de la révolte agricole », a-t-il lancé, provocateur. Avant de justifier : « Le travail de l'agriculteur, ce n'est pas passer son temps sur la route à gêner les gens pour faire entendre sa colère. Mais il va falloir à un moment construire une agriculture saine, pérenne et d'avenir. [...] Aujourd'hui, transmettre son exploitation à un jeune, c'est l'envoyer au suicide. Et pourtant, si l'on veut maintenir des territoires, des paysages, il faut des agriculteurs. » Il a prévenu par ailleurs : « Toutes les révolutions sont parties après une crise agricole, il va falloir faire attention. Il y a beaucoup de crises aujourd'hui dans de nombreux secteurs et je pense que beaucoup attendent qu'il y en ait un qui allume le feu. » La semaine dernière, même le patron de la FNSEA, Dominique Rousseau, a concédé que « la colère n'a pas eu de réponse. Un certain nombre de promesses faites en janvier n'ont pas eu les réponses attendues. » Il a même évoqué « un cocktail explosif ».



Jérôme Despey, vice-président de la FNSEA « Une demande, un créve-cœur »

Doit-on se satisfaire des mesures d'arrachage soumissionnées par l'État à la Commission européenne ?

C'était attendu de la part du vignoble pour permettre à ceux qui vivent des difficultés de s'en sortir. La filière a subi une succession d'obstacles depuis 2019, entre les taxes Trump (qui restreignent l'export), la déconsommation (de vin), la Covid, les aléas climatiques, l'inflation... Au-delà d'un fonds d'urgence qui a été mis en place, la possibilité d'arrachage était donc très demandée et nous étions en négociation avec la Commission européenne depuis le mois de février car ce n'est pas un dispositif qui peut rentrer dans la PAC. Une voie juridique a été trouvée, en l'adossant aux aides aux entreprises touchées par les conséquences du conflit en Ukraine. On s'est battus pour l'obtenir et accompagner ceux qui en ont besoin, mais cela reste un créve-cœur d'aller vers une décapitalisation. Par ailleurs, nous souhaitons qu'une enveloppe de 150 M€ soit mobilisée mais l'arbitrage s'est arrêté à 120 M€. J'aurais enfin aimé que l'on puisse adosser à ce dispositif

d'arrachage dit définitif un autre pour de l'arrachage temporaire.

C'est un "non" définitif pour l'arrachage temporaire ?

Heureusement non, mais cela ne pouvait intégrer ce dispositif de crise Ukraine. Ce sera donc l'une des priorités, si tôt le nouveau ministre de l'Agriculture nommé, dans le cadre d'un plan de filière que nous devons construire. Il faut penser à ceux qui veulent continuer et leur donner la possibilité d'arracher des vignes qui ne sont plus adaptées pour convertir leur vignoble et conquérir de nouvelles parts de marché en s'adaptant à la demande de nouveaux produits, autour de la désalcoolisation, des vins plus frais, des vins d'apéritif...

Sur l'arrachage définitif, 4 000 € à l'hectare, c'est suffisant ?

Évidemment non. Mais c'était la solution, dans l'urgence, pour intégrer ce seul cadre réglementaire qui a été trouvé et permettre ainsi son lancement dès la mi-octobre, si tôt que Bruxelles aura donné son quibus.

Insuffisant pour autant, la demande en région pourrait être plus importante que les chiffres transmis par France AgriMer...

En effet, une petite partie de la profession seulement avait répondu à ce sondage, peut-être parce que beaucoup attendaient de connaître le dispositif. Il y a donc un vrai risque que l'on aille au-delà des 22 500 hectares sur le plan national, ce niveau de demande d'arrachage que l'enquête avait révélé. Je crains même qu'on atteigne les 10 % de la surface totale en Languedoc.

C'est un nouveau signe de la crise qui frappe la filière ?

Je n'ai jamais vécu une tension aussi forte pendant les vendanges. La récolte est en forte diminution du fait des aléas climatiques, on subit une hausse de 20 à 30 % des charges opérationnelles, il n'y a pour l'heure pas de rebond des prix... Il va falloir répondre à cette crise désormais structurelle par de nouvelles mesures fortes.

L'entretien